

faire un effort particulier pour appliquer, dans la fonction publique fédérale, les organismes fédéraux et les sociétés d'État, les dispositions existantes relatives aux congés, souvent ignorées, et inciter les services publics provinciaux et les gouvernements municipaux à adopter des dispositions et traitements semblables. (p. 61)

9. 4536 Le Comité recommande également que le gouvernement examine la possibilité d'offrir des stimulants précis pour inciter le secteur privé à accorder des congés aux fins du service de Réserve. (p. 61)
10. Le Comité recommande que le ministère de la Défense nationale élabore une campagne de publicité multimédia complète en vue d'augmenter les effectifs de la Réserve. (p. 61)
11. Le Comité recommande que l'on rétablisse le plus tôt possible dans les universités canadiennes le Corps-École d'officiers canadiens, la Division universitaire d'instruction navale, et le Programme universitaire d'entraînement aérien, afin de créer une présence militaire au sein de la vie universitaire et d'accroître les connaissances et l'engagement des futurs leaders des Forces canadiennes. (p. 61)
12. Le Comité exprime l'avis qu'en cette période de transition possible à l'égard de l'équilibre des armements stratégiques et conventionnels en Europe, il ne faut d'aucune façon réduire les effectifs des troupes canadiennes. (p. 73)
13. Le Comité recommande que le ministère de la Défense nationale étudie des rôles de remplacement pour les Forces canadiennes en Europe, de nature possiblement plus spécialisée, en vue de réduire la disparité qui existe à l'heure actuelle entre les effectifs déclarés et réels des forces terrestres engagées en Europe. Le Comité croit également qu'au cours de toute étude de cette nature, le ministère de la Défense nationale devrait tenir compte d'autres rôles potentiels pour les forces terrestres du Canada ailleurs qu'en Europe, idéalement en vue de s'assurer que les équipements acquis pour l'Europe sont utilisables à d'autres fins dans d'autres parties du globe. (p. 79)
14. Le Comité recommande que, dans un proche avenir, un comité sénatorial étudie les diverses activités de maintien de la paix auxquelles participe le Canada et examine le rôle des Nations unies dans le maintien de la paix. Il devra étudier de près : i) le financement des opérations de maintien de la paix, ii) l'utilisation des réservistes pour le maintien de la paix et iii) les choix qui s'offrent au Canada dans le domaine du maintien de la paix, en particulier les manières d'adapter ces choix à une nouvelle structure des forces armées du Canada. (p. 98)
15. Le Comité recommande que le ministère de la Défense nationale rétablisse un rapport clair entre les engagements, la structure et le matériel afin de s'assurer que les Forces terrestres canadiennes soient convenablement équipées pour s'acquitter des missions qui leur sont confiées. (p. 103)